



**PRÉFET
DE L'AVEYRON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rodez, le 06/11/2023

Cérémonies du 11 novembre

En plus d'être le jour anniversaire de la signature de l'armistice de 1918 et de "commémoration de la victoire et de la paix", la loi du 28 février 2012 étend l'hommage à tous les "morts pour la France" des conflits anciens ou actuels. Tous les morts pour la France qu'ils soient civils ou militaires sont désormais honorés le 11 novembre.

1/ Représentation de l'État

A l'occasion du 105^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, les membres du corps préfectoral présideront plusieurs cérémonies dans différentes communes du département :

Samedi 11 novembre

M. Charles GIUSTI, préfet de l'Aveyron :

- 9h00 à Rodez
- 10h15 à Decazeville
- 11h15 à Saint-Santin
- 12h15 à Muret-le-Château
- 14h30 à Belmont-sur-Rance (en présence de la sous-préfète de Millau)

Mme Véronique ORTET, secrétaire générale de la préfecture, sous-préfète de Rodez :

- 11h00 à Onet-le-Château
- 11h45 au Monstère

Mme Véronique MARTIN SAINT LÉON, sous-préfète de Millau :

- 8h45 à Saint Affrique
- 10h00 à Roquefort
- 11h15 à Millau
- 16h15 à La Cresse

M. Christophe BURBAUD, sous-préfet de Villefranche-de-Rouergue :

- 10h45 à Villefranche-de-Rouergue

Contacts presse

Direction des services du cabinet

Tél : 05 65 75 71 36 ou 05 65 75 71 30
Mél : pref-communication@aveyron.gouv.fr



Dimanche 12 novembre

M. Charles GIUSTI, préfet de l'Aveyron :

- 10h30 à Naucelle
- 11h45 à Nauviale

Mme Véronique MARTIN SAINT LÉON, sous-préfète de Millau :

- 11h00 au Clapier

M. Christophe BURBAUD, sous-préfet de Villefranche-de-Rouergue :

- 12h00 au Bas-Ségala / ex-commune de Vabre-Tizac

2 / Le Bleuets de France : mode d'emploi

Un symbole de solidarité envers le monde combattant

Le bleuets rappelle l'uniforme bleu horizon que les jeunes recrues, les « Bleuets », portaient en rejoignant leurs aînés, les « Poilus », sur les champs de bataille.

Il est reconnu comme la fleur française du souvenir, celle qui poussait dans la boue des tranchées, la seule note colorée dans un paysage dévasté.

Le bleu est également une des couleurs de la Nation française, première couleur du drapeau tricolore.

Pour en savoir plus sur l'histoire du Bleuets : www.bleuetsdefrance.fr/a-propos/notre-histoire/

A quoi sert le Bleuets de France ?

La vente de Bleuets les 11 novembre et 8 mai sert à financer des œuvres sociales venant en aide aux blessés de guerre, veuves, veufs et orphelins de soldats tombés pour la France, héros d'hier, anciens combattants et héros d'aujourd'hui.

Les dons ainsi récoltés à l'occasion de ces grandes campagnes de collectes nationales sont ainsi destinés à améliorer le quotidien de plusieurs milliers d'anciens combattants, de pupilles de la Nation, de victimes de guerre et de victimes du terrorisme. Cela passe notamment par le financement de matériel médical adapté, par l'amélioration de la prise en charge des militaires et anciens militaires blessés physiques ou en situation de stress post-traumatique, mais aussi par un accompagnement renforcé des pupilles de la Nation et des veuves de guerre ou veuves d'anciens combattants.

Depuis janvier 2023, le Bleuets de France est porté par son propre fonds de dotation afin de déployer et de renforcer son action et ses moyens pour financer des projets solidaires et mémoriels toujours plus nombreux et ambitieux.

Comment organiser une collecte ?

Il vous suffit de contacter le service départemental de l'Office national Combattants et des Victimes de guerre de l'Aveyron (sd12@onacvfg.fr) qui mettra à votre disposition

- des Bleuets de France autocollants (dons libres)
- des broches « Bleuets de France » en papier (au tarif de 1.50 euros)
- des urnes (dans la limite des stocks disponibles).

En lui précisant :

- le nombre de collecteurs concernés (pour établir les cartes de collecteurs)
- le nom et la fonction de la personne responsable de la collecte (pour définir le protocole)
- le nombre et la nature des bleuets de France souhaités (autocollants et/ou broches en papier)

A l'issue de la collecte, les bleuets invendus devront être retournés au service départemental de l'ONACVFG de l'Aveyron, avec le matériel prêté et un exemplaire du protocole renseigné, daté et signé.

Contacts presse

Direction des services du cabinet

Tél : 05 65 75 71 36 ou 05 65 75 71 30

Mél : pref-communication@aveyron.gouv.fr



Comment reverser la collecte ?

- Rendez-vous sur www.bleuetdefrance.fr / « Nous soutenir // Je reverse ma collecte »
- Envoyez un chèque à l'ordre du *Bleuet de France* à : Bleuet de France - 20 rue d'Aguesseau, 75008 Paris, accompagné de l'original du protocole dûment renseigné, daté et signé.

Où se procurer le Bleuet de France ?

- Rendez-vous sur la boutique en ligne (espace dédié aux institutions et aux collectivités) <https://www.boutique-bleuetdefrance.fr/institution-pro/connexion?back=my-account>
- Remplissez et envoyez un bon de commande à commande@boutique-bleuetdefrance.fr

Contacts presse

Direction des services du cabinet

Tél : 05 65 75 71 36 ou 05 65 75 71 30
Mél : pref-communication@aveyron.gouv.fr

